

HERVE

Le site Chapelier fixé sur son sort

Parking souterrain, Horeca, logements, commerces et espace de convivialité, telles sont les objectifs visés par la Ville pour l'avenir du site Chapelier.

● Pierre LEJEUNE

À l'aube de sa seconde année de mandat, la majorité HDM de Pierre-Yves Jeholet débute quelques dossiers d'ampleur pour la ville de Herve. Parmi ceux-ci, l'avenir du site Chapelier qui subira un coup d'accélérateur lors du conseil communal du 20 janvier prochain.

La réhabilitation du site Chapelier est l'une des priorités du Collège communal de Herve. Lors du prochain conseil communal, une délégation de mission devrait être confiée à la SPI, 20 000 € ayant été inscrits au budget de 2014 à cet effet. «*Le site Chapelier est une priorité, on souhaite transformer ce chantier qui est à l'abandon depuis des années et il faut tenter d'avancer avec la situation financière que l'on connaît*», débute Pierre-Yves Jeholet.

1. Un parking souterrain

Entouré des échevins, le bourg-

mestre de Herve a défini les priorités qui devront figurer sur le futur projet du site Chapelier. «*Et ces priorités sont au nombre de quatre*, poursuit-il. *Premièrement, nous souhaitons un espace de parking et nous aurons dur d'y arriver sans un parking souterrain. C'est un endroit hyper fréquenté et il est primordial de maintenir un espace de parking comme celui-là. Je n'ai pas d'idée précise du nombre de places – c'est l'un des buts de la mission confiée à la SPI, il figurera dans le cahier des charges – mais on sera vite entre 150 et 200 places.*»

2. Du commerce et de l'Horeca

«*Deuxièmement, il est évident qu'un espace comme celui-là devra contenir des commerces et de l'Horeca*», continue Pierre-Yves Jeholet qui sait que ces points permettront d'attirer les investisseurs privés.

3. Un espace de convivialité

Mais la Ville ne compte pas laisser un investisseur transformer l'endroit à sa guise. Situé entre les rues Jardin, du Stade et

de la Clef, le site fait face au stade de Herve, à sa piscine et à sa piste d'athlétisme. «*Il faudra prévoir un espace de convivialité. Il n'y en a pas beaucoup à Herve et le site est situé au cœur de la ville.*»

4. Des logements

Dernière priorité et autre piste de retour sur investissement pour un partenaire privé, le Collège communal a pensé à intégrer des logements au projet. «*Il faudra un retour sur investissement pour ceux qui participeront au projet.*»



Le bâtiment des recettes fiscales sera peut-être vendu dans le futur projet.

Comment payer les transformations ?

Pour mener à bien sa mission, la SPI devra trouver un ou plusieurs partenaire(s) pour s'allier à la Ville de Herve. «*La Ville, propriétaire du site et des bâtiments, met le terrain à disposition. Peut-on investir là ? On sait que c'est difficile pour nous d'amener du cash. De plus, les dossiers de revitalisation urbaine passent difficilement à la Région wallonne parce que les caisses sont vides. Donc la SPI aura la mission d'élaborer un cahier des charges où un privé s'occuperait de la vente des lieux. C'est donc un partenariat public/privé. Il y a déjà eu des contacts avec des investisseurs mais la poursuite des dialogues dépend du projet, du nombre de logements... Nous, on apporte le terrain et ce sont les investisseurs qui doivent se montrer intéressés par le logement, l'Horeca et les commerces (car on sait que le parking et l'espace de convivialité seront difficilement rentables)*», informe encore Pierre-Yves Jeholet.

Enfin, le site Chapelier compte en voisin un immeuble occupé pour le SPF Finances. «*Ils vont quitter le bâtiment à la fin du mois pour aller à Dison. Il sera mis en vente par la régie des bâtiments. Jeudi, nous rencontrerons le comité d'acquisition pour leur demander de ne pas aller trop vite dans la vente car il peut représenter un intérêt pour les investisseurs. Il faut une vision globale pour l'avenir du site*», conclut le bourgmestre. ■